



Colloque international à l'Université de Genève - 2 et 3 février 2023

L'enseignement de l'éthique de la recherche en sociologie

Appel à contributions

L'éthique de la recherche s'est fortement codifiée et institutionnalisée au cours des dernières décennies. Les grandes institutions de recherche – universités, centres de recherche, organismes qui financent la recherche – se sont dotées de codes d'éthique et d'une réglementation. Des comités ou commissions d'éthique ont été mis sur pied pour évaluer et encadrer la recherche, et s'assurer du respect de normes de plus en plus strictes (consentement éclairé, anonymat, respect et protection de l'intégrité des personnes, etc.). Ces transformations sont notamment portées par des relations plus complexes entre la science et la société civile ou encore par le souci d'encadrer la circulation croissante de données sur des supports numériques.

Cette régulation institutionnelle de l'éthique de la recherche a fait l'objet de nombreuses et (très) sévères critiques de la part des chercheur·ses en sociologie et dans les sciences sociales en général. On a notamment reproché à ce système de régulation sa bureaucratisation et sa lourdeur, l'application mécanique de normes, l'imposition de normes conçues pour la recherche médicale inadaptées aux sciences sociales, une tendance à l'uniformisation des méthodologies de recherche autorisées et la judiciarisation de la recherche. Ce mode de régulation ne favorise pas le développement d'une réflexion éthique approfondie chez les chercheur·ses; pis, il contribue à les éloigner de l'éthique désormais associée à une bureaucratie tatillonne et irréfléchie.

La critique de la régulation institutionnelle de l'éthique a été faite à de nombreuses reprises et dans différents lieux. Nous sommes convaincu·es qu'il convient désormais, pour changer la situation, de trouver des alternatives à ce mode de régulation. Il nous semble ainsi nécessaire de créer des espaces et des moments pour discuter des enjeux éthiques, pour sensibiliser et former les chercheur·ses et les étudiant·es, pour développer une véritable éthique réflexive, i.e. qui ne se limite pas à l'application de normes déontologiques prédéfinies, mais qui prend en compte les situations de recherche et d'enseignement dans leur globalité, fait appel à l'intelligence et au jugement du chercheur·se, comme de la population étudiée. Dans cette perspective, comment susciter et développer cet apprentissage d'une éthique réflexive en recherche?

L'une des avenues qui nous semble essentielle à explorer et à soutenir est celle de l'enseignement de l'éthique de la recherche à tous les niveaux des programmes de formation en sociologie et en sciences sociales, et en incluant l'ensemble du corps enseignant. Souvent reléguée comme appendice dans un cours de méthodologie, la formation à l'éthique de la recherche telle qu'évoquée ci-haut ne mérite-t-elle pas un enseignement plus conséquent? Si quelques collègues et institutions en font déjà l'expérience et que d'autres le planifient, comment développer cet enseignement? Quels en sont les requisits, les voies et les obstacles? C'est ce que le colloque aura pour objectif de clarifier et de mettre à l'épreuve.

Le colloque poursuit quatre grands objectifs :

1. favoriser le développement d'un enseignement de l'éthique réflexive en sociologie;
2. soutenir le développement de pratiques pédagogiques reliées à la pratique de l'éthique de la recherche;
3. intéresser (à nouveau) les sociologues et les apprenti-es-sociologues à l'éthique de la recherche et leur permettre de se la réapproprier;
4. contrecarrer ainsi certains effets négatifs de la régulation institutionnelle de l'éthique.

Le colloque vise à offrir un état des lieux, à tout le moins il souhaite faire état d'expériences d'enseignement de l'éthique de la recherche qui favorisent une éthique réflexive, et qui soient innovantes. Le colloque sera ainsi l'occasion de réfléchir sur les avenues possibles, les forces ou les limites de diverses formes d'enseignement, les difficultés et les obstacles rencontrés. Par enseignement, nous entendons autant l'enseignement magistral, que les ateliers et colloques destinés aux étudiant·es (ex : Rédoc, écoles doctorales), ou encore l'encadrement des étudiant·es et assistant·es de recherche sur le terrain.

Pour répondre aux objectifs énoncés, nous souhaitons partir d'expériences concrètes d'enseignement en sociologie et en sciences sociales, en privilégiant une entrée «par le bas». Il ne s'agira donc pas ici de questionner les exigences administratives des institutions en matière d'éthique de la recherche, mais de viser une démarche éthique dans la recherche en train de se faire.

Le colloque est organisé par le groupe de travail sur l'éthique de la recherche en sociologie (GT30) de l'AISLF.

Il aura lieu à l'Université de Genève, sans frais d'inscription. Il est planifié comme un colloque de taille relativement restreinte, rassemblant des sociologues ayant une expérience concrète de l'enseignement de l'éthique de la recherche. Il est attendu que les intervenant·es se déplacent sur le lieu du colloque (à leurs propres frais) et participent à l'ensemble des sessions. Pour atteindre un public plus large d'enseignant·es et de chercheur·es intéressé·es par ces questions, un format hybride sera toutefois proposé.

Format :

- Une conférence publique, ouverte à tous les membres de l'Université
- Des ateliers thématiques autour de pratiques pédagogiques
- Une table ronde sur la contribution de Jean-Louis Genard : de la sociologie de l'éthique à l'éthique de la sociologie

Date de tombée des propositions :

Les propositions de communication doivent être envoyées aux adresses suivantes: eric.gagnon500@gmail.com et claudine.jeangros@unige.ch jusqu'au **30 octobre 2022**. Une réponse sera envoyée aux auteur.es avant le 30 novembre 2022. La proposition contiendra: titre, auteur.es et un résumé de maximum 250 mots.

Dates et lieu du colloque :

2 et 3 février 2023 à l'Université de Genève, Suisse.

Comité organisateur :

Claudine Burton-Jeangros, Université de Genève, Suisse
Jean-Michel Chaumont, Université de Louvain-la-Neuve, Belgique
Kawthar Fargani, Université Hassan II Aïn Chock, Casablanca, Maroc
Éric Gagnon, Université Laval, Canada
Ratiba Hadj-Moussa, York University, Toronto, Canada
Roch A. Hounghinin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Jean-Marc Larouche, Université du Québec à Montréal, Canada,
Marta Roca i Escoda, Université de Lausanne, Suisse

Références

Burton-Jeangros, C. (éd.) (2017). *L'éthique (en) pratique : La recherche en sciences sociales*. Genève: Université de Genève (Sociograph – Sociological Research Studies 34).

Gagnon, É (2020) Sur la régulation institutionnelle de l'éthique en recherche, *SociologieS*, mis en ligne le 02 mai 2020, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/13161>

Genard, Jean-Louis et Marta Roca i Escola (2019). *Éthique de la recherche en sociologie*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Larouche, J.-M. (2019). Les sciences sociales et l'éthique en recherche en contexte canadien. Régulation imposée ou approche réflexive ? *Revue d'anthropologie des connaissances*, 13, 2(2), 479-501. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rac.043.0479>

Van den Hoonaard, W. C. (Willy C., & Hamilton, A. (Éds.). (2016). *The ethics rupture : Exploring alternatives to formal research-ethics review*. University of Toronto Press.

Van den Hoonaard, W. C. (2018), Autobiographical notes from inside the ethic regime : some thoughts on how researchers in the social sciences can own ethics, *Forum : Qualitative Social Research*, vol. 19, no. 3, art. 3.